



En attendant les recours devant le Conseil constitutionnel (Législatives) et les tribunaux administratifs (Municipales), l'Union des populations du Cameroun (Upc, parti historique camerounais), semble être le grand absent du double scrutin législatif et municipal du 9 février 2020.

En effet, toutes les listes de candidatures de l'Upc ont été invalidées par Elections Cameroon (ElecCam). ElecCam a écarté les listes de l'Upc pour bicéphalisme. ElecCam a déploré les doublons de l'Upc.

Les différentes tendances de l'Upc ont en effet présenté les listes de candidatures dans les mêmes circonscriptions électorales. Toutes ont été rejetées par l'organe en charge du processus électoral. Le parti historique camerounais est en effet miné par des querelles intestines qui ont abouti à son morcellement.

Si à l'issue du contentieux électoral qui s'ouvre dans les prochaines heures, l'Upc n'est pas réhabilité, le parti présenté comme la "mémoire collective" des camerounais pourrait disparaître.